



Fiche de formation I : janvier 2017

“Hier, aujourd’hui et demain : l’engagement de la volontaire AIC”

Préparation pour l’Assemblée des Déléguées AIC (mars 2017):

**“400 ans avec Saint Vincent,
en route vers le futur dans notre Maison Commune”**

I - INTRODUCTION :

L’Association Internationale des Charités (appelée autrefois Confrérie de la Charité) s’apprête à fêter le 400^{ème} anniversaire de sa fondation par Saint Vincent de Paul. A cette occasion, il nous a paru très important de remonter à ses origines pour entreprendre une réflexion profonde sur notre participation à cette merveilleuse association, qui a pour raison d’être la lutte contre tout type de pauvreté et contre l’exclusion lancinante dont souffrent beaucoup de nos frères en situation de vulnérabilité.

En 2016, nous avons étudié le Premier Règlement, écrit par Saint Vincent en 1617. Nous pouvions y trouver les précieuses suggestions de notre Fondateur sur la manière de servir Jésus-Christ en la personne des plus pauvres et désemparés. Nous réalisons cependant qu’à notre époque, de nouvelles formes de pauvretés sont apparues, et qu’il nous faut les prendre également en compte. C’est le cas notamment de l’immigration, des drogues, de la traite des personnes, de l’abus fait aux femmes, de l’abandon croissant des personnes âgées et des enfants, etc.

II - DEVELOPPEMENT DU THEME :

IMPORTANCE DE L’ENGAGEMENT DE LA VOLONTAIRE AIC

Saint Vincent a créé l’AIC à Châtillon, et c’est là que son activité a démarré... et vous, comment et où votre engagement avec la mission vincentienne a-t-elle démarrée ?

Pour commencer cette réflexion, nous vous invitons à vous rappeler vos premiers pas dans l'AIC en vous posant les questions suivantes (à faire de préférence avec votre groupe de travail) :

- De quelle manière nous sommes-nous intégrées à l'AIC ?
- Comment s'est passée notre première rencontre avec la pauvreté ?
- Quel souvenir gardons-nous de notre première visite à domicile ?
- Quelle a été la première tâche qui nous a été confiée ?

Soyons certaines que c'est **Jésus-Christ** lui-même qui nous a invitées, probablement à travers une autre personne, à travailler pour améliorer les conditions de vie de ses préférés, les plus démunis. Nous nous sommes certainement profondément attachées au service à mesure que s'intensifiait notre engagement pour donner de l'espoir à ceux qui souffrent, aux malades, à ce qui manquent de pain et à ceux qui sont seuls.

Sans doute avons-nous également commencé à recevoir une formation sur le charisme vincentien, et à connaître ainsi Saint Vincent, cet homme merveilleux qui a confié à des femmes ordinaires des tâches extraordinaires. Nous avons appris à admirer les œuvres que notre Association a réalisées de manière organisée depuis le tout début. Lorsque nous avons pris conscience de tout cela, à un certain moment, avec l'aide de Dieu Notre Seigneur, conscientes de la grande responsabilité qui nous incombe, nous avons cessé d'avoir peur et nous avons accepté de nous engager avec confiance et de tout notre cœur **en tant que Volontaires AIC.**

A propos de ce dernier point, il faut que nous réfléchissions à l'importance de notre engagement et que nous prenions conscience du grand privilège que représente le fait d'avoir été choisies de toute éternité par Dieu, Notre Seigneur, pour être volontaires AIC et pour Le servir dans la personne des pauvres.

« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai établis pour que vous alliez et portiez du fruit et que votre fruit demeure » (Jn 16).

Que notre mission est grande ! Quelle magnifique opportunité nous offre le Seigneur en faisant de nous des Volontaires AIC ! Notre mission principale, c'est de **Connaître Dieu pour pouvoir le faire connaître à d'autres et proclamer son amour !**

« Il ne me suffit pas d'aimer Dieu, si mon prochain ne l'aime » (Coste XII, n. 207, p. 262).

Nous avons un Dieu qui nous aime, et nous devons en être les témoins vivants. Mais dans le même temps, nous pouvons, et nous devons, à travers notre travail vincentien, améliorer la nutrition ; restaurer la santé ; élever l'auto-estime ; arracher un sourire ; tendre une main fraternelle ; faire prendre conscience à chacun de sa propre dignité ; le former et l'aider à découvrir ses propres points forts ; créer des opportunités ; être la voix des sans voix. **En un mot, nous devons collaborer avec le Seigneur à la construction d'un monde plus juste et plus équitable.**

QUE DEMEURENT NOS ŒUVRES, TELS DES MONUMENTS ERIGÉS POUR DIEU !

Il nous faut avoir toujours à l'esprit que **nous nous sommes engagées directement avec Dieu** et qu'au bout du compte, c'est **Lui** que nous servons et c'est à **Lui** que nous sommes obligées

de rendre des comptes, indépendamment de nos obligations inhérentes au Règlement, comme celles d'agir avec une totale transparence et de fournir des rapports sur notre action.

Dans la plupart des pays, les nouvelles volontaires participent à une cérémonie au cours de laquelle elles s'engagent auprès du Seigneur à Le servir en la personne de nos frères qui vivent en situation de pauvreté. Nous vous proposons néanmoins la prière ci-dessous, que nous vous encourageons à renouveler fréquemment :

III - PRIÈRE FINALE :

PRIÈRE DE CONSÉCRATION

Seigneur Jésus-Christ, je t'appartiens depuis mon baptême,
et depuis j'ai maintes fois professé ma foi.

Sous le regard de l'Eglise, je me consacre aujourd'hui tout spécialement à Toi.

Je m'engage, avec ton aide, à ne pas laisser le péché entrer dans ma vie
et à y développer toute la force de ton amitié.

Je m'engage surtout à te suivre dans ton amour inconditionnel pour les hommes,
en particulier pour les plus pauvres et ceux que le monde a oubliés.

Je veux avancer toujours sur les chemins de l'Evangile,
suivant l'exemple de Saint Vincent de Paul

et au sein de l'Association qu'il a fondée pour le bien matériel et spirituel des pauvres,
à travers qui, Seigneur, tu te manifestes et tu viens à ma rencontre.



Fiche de Formation 2 : février 2017

« Le sens d'un pèlerinage »

Préparation pour l'Assemblée des Déléguées AIC (mars 2017) :

**«400 ans avec Saint Vincent
en route vers le futur dans notre Maison Commune »**

I – INTRODUCTION :

Cette année 2017 est une opportunité pour les membres de l'AIC de faire des pèlerinages en France ou dans leur propre pays. Voici quelques définitions du mot « **Pèlerinage** » :

- C'est un voyage pour se rendre à un sanctuaire ou un lieu sacré qui présente d'importantes connotations religieuses.
- C'est un voyage entrepris par un croyant ou un groupe de croyants vers un lieu de prières ou considéré comme sacré.
- C'est visiter une chapelle ou un lieu qui conserve des reliques sacrées.
- C'est se mettre en chemin...
- C'est cheminer vers un but.

Nous pouvons faire un pèlerinage comme une simple profession de foi ou comme un moyen d'expier un péché et même en signe de remerciement pour des grâces accordées. C'est aussi une large expression de la piété populaire. La participation à des pèlerinages recueille largement la faveur des fidèles.

II – DEVELOPPEMENT DU THEME: LE SENS D'UN PELERINAGE :

Comme nous le savons tous maintenant, en mars prochain (du 2 au 15) se déroulera à Chatillon-sur-Chalaronne l'Assemblée des déléguées AIC. Le Conseil d'administration de l'AIC a décidé de donner à cette Assemblée le sens d'un pèlerinage parce qu'elle réunit beaucoup de ses caractéristiques et peut donc être considérée comme tel.

Chatillon aujourd'hui est encore une petite ville; malgré cela pour nous, volontaires AIC, elle a une grande importance. Nous la considérons comme **notre berceau**. Chatillon possède l'église Saint André, quelque peu modifiée, dans laquelle notre Fondateur Saint Vincent, prononça le dimanche 20 août 1617 l'homélie, si éloquente et motivante, qui est à l'origine des « Charités ». Très près de l'église se situe la maison (dans laquelle furent exécutés aussi quelques changements) où Saint Vincent habita et qui appartient maintenant aux Filles de la Charité. On peut voir encore l'escalier originel et aussi une porte datant de

1617. Dans ce qui fut la chambre de Saint Vincent, maintenant une chapelle, il y a l'autel où est exposé le premier Règlement, écrit de la main de notre cher Fondateur.

Nous voulons vous informer que tous les habitants de Châtillon, autorités civiles et religieuses comprises, travaillent avec enthousiasme depuis trois ans à la préparation de ce grand événement qui est le 400^{ème} anniversaire de notre fondation et de la naissance du Charisme Vincentien. Un vaste programme d'activités, de janvier à décembre 2017, est déjà bien avancé (incluant évidemment notre Assemblée de mars prochain) avec la participation de toute la Famille Vincentienne. Le programme comprend des concerts, expositions, pèlerinages, retraites spirituelles, conférences, des célébrations eucharistiques solennelles, une comédie musicale, un spectacle son et lumière etc.

L'AIC a proclamé aussi une année jubilaire qui a commencé le 8 décembre 2016 pour finir le 10 décembre 2017. Pendant cette période, en plus de notre Assemblée des Délégués, plusieurs autres célébrations sont prévues (voir notre page web www.aic-international.org).

Nous invitons toutes les volontaires AIC à programmer des activités dans leur propre pays et à s'unir ainsi à cette commémoration.

En guise de pèlerinage vous pouvez visiter, en groupe et le même jour, différents centres sociaux où vous accomplissez votre travail vincentien, sachant que le Christ est présent en chaque frère que nous côtoyons : pour cela ils sont notre Sanctuaire. Nous proposons de commencer la journée par une Eucharistie et de la finir avec la prière finale de ce document.

Nous savons que vous êtes très créatives et que sûrement vous allez avoir quelques idées merveilleuses. Nous vous serions gré de partager ces expériences avec nous toutes sur votre page web.

III – PRIÈRE FINALE :

PRIÈRE DE L'AIC POUR L'ANNÉE JUBILAIRE A L'OCCASION DU 400 ANNIVERSAIRE DE NOTRE FONDATION :

Nous te rendons grâce Seigneur, Père miséricordieux, de nous avoir choisies pour faire partie de cette Association fondée par Saint Vincent de Paul il y a 400 ans.

Nous te remercions de pouvoir servir ton Fils Jésus-Christ, évangéliste des pauvres, dans tous nos frères.

Accorde nous la grâce donc nous avons besoin pour continuer cette œuvre merveilleuse et collaborer à la construction d'un monde plus juste et plus équitable.

Aide nous à transmettre ton immense amour à nos frères en situation de détresse, ainsi que l'enthousiasme et l'espoir pour qu'ils soient partie prenante de leur propre développement ;

Enseigne-nous à être dociles à ta volonté.

Donne-nous la force donc nous avons besoin pour être dans l'Eglise de vraies ouvrières qui travaillent et de pouvoir être des forces transformatrices dans la société.

Suscite des vocations pour que nous soyons chaque jour plus de volontaires AIC dans le monde pleinement convaincues.

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Mt 25,40)

*Nous te le demandons par Jésus-Christ notre Seigneur ton Fils, qui vit et règne avec Toi
Dans l'unité du Saint Esprit pour les siècles de siècles. Amen.*